

Plus que quelques jours avant le

Le samedi 25 mars 2017

Assemblée Générale d'Emissions Zéro

De 13h00 à 13h30 accueil et inscription pour l'AG suivi d'un verre de bienvenue

A 14 h, début de l'Assemblée Générale Ordinaire des coopérateurs avec l'ordre du jour suivant :

1. Constitution du Bureau.
2. Mot du Président.
3. Approbation du PV de l'Assemblée générale du 16 avril 2016.
4. Réponses aux questions sur le rapport d'activité 2016
5. VOTE : Approbation de la politique pour la fourniture d'électricité avec Energie 2030 et si possible avec COCITER.
6. VOTE : Approbation ristournes pour la fourniture d'électricité.
7. VOTE : Approbation du Règlement d'Ordre Intérieur sur base des amendements reçus
8. Comptes annuels 2016, budget 2017-2021, évolution trésorerie, rapport des vérificateurs aux comptes
9. Questions/réponses sur les comptes et budget
10. VOTE : Affectation du résultat et distribution d'un dividende
11. VOTE : Approbation des comptes annuels
12. VOTE : Décharge aux Administrateurs.
13. VOTE : Décharge aux vérificateurs aux comptes.
14. VOTE : Présentation des candidats administrateurs et nominations.
15. VOTE : Désignation des vérificateurs aux comptes 2017
16. Perspectives.

Adresse du jour : siège social de la SCRL Mundo, Rue Nanon, 98 à 5000 NAMUR

Les coopérateurs inscrits en tant que tel au registre des parts de la coopérative au 28/02/2017 auront le droit de participer aux votes sur simple présentation de leur carte d'identité dès lors que leurs titres sont libérés des versements exigibles et pourront se faire représenter par un autre coopérateur en envoyant le formulaire de procuration ci-joint dûment rempli et signé pour le mardi 21 mars.

Nous vous rappelons qu'un coopérateur ne peut détenir plus de 5 procurations.

Afin de faciliter l'organisation de cette AG, veuillez indiquer votre participation ou non via le formulaire d'inscription électronique accessible sur le site web de la coopérative.

Afin de préparer cette AG, vous pouvez trouver sur notre site toutes informations utiles.

Notre rapport d'activité 2016, le procès-verbal de l'AG du 16/04/2016, le bilan et compte de résultats 2016 et les changements proposés au règlement d'ordre intérieur sont disponibles dans l'espace coopérateur sur notre site Internet www.emissions-zero.coop (code « evolution »)

Les questions se rapportant au rapport d'activité 2016 et aux bilan et compte de résultat 2016 doivent nous être adressés **pour le jeudi 21 mars au plus tard** par courrier postal au siège de la coopérative ou par courriel info@emissions-zero.coop.

Enfin, vous trouverez ci-dessous le document de procuration éventuel.

PROCURATION POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 MARS 2017

Je, soussigné, (Le(a) mandant(e)),

Représentant légal de [optionnel]

Demeurant :

Numéro registre national (au dos de la carte d'identité) :

Empêché d'assister à l'Assemblée Générale d'Emissions Zéro SCRL du 25 MARS 2017 dont l'ordre du jour figure ci-après.

Désigne pour me représenter à cette assemblée :

M./Mme qui accepte, et donne au mandataire le pouvoir de prendre part à toutes les délibérations, voter, amender ou rejeter les propositions à l'ordre du jour, assister à toute assemblée ayant le même ordre du jour, au cas où la susdite assemblée ne pourrait valablement délibérer, passer et signer les actes, pièces et procès-verbaux.

Les procurations seront signées manuellement sur le présent formulaire de convocation. Seules les signatures originales, légalement valables, seront recevables. Afin de permettre les vérifications d'usage (validité des procurations, absences de doublons ...), les procurations devront parvenir par courrier au siège social d'Emissions Zéro, Rue Nanon 98, 5000 NAMUR au plus tard le mardi 21 mars ou par courriel. Dans ce cas, le coopérateur imprime sa procuration, la signe, la scanne et la fait parvenir à info@emissions-zero.coop.

Fait à le

Le(a) mandant(e)

(Signature précédée de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir")

Le(a) mandataire

Entre deux brèves ...

1 Donnez votre avis !

La Commission européenne a publié, fin novembre 2016, le « Paquet- Energie propre pour tous les citoyens ». Dans ce cadre, les administrations wallonnes de l’Energie et du Climat sont en charge de la réalisation du Plan Energie – Climat 2030 pour la Wallonie. Une première version de ce plan est attendue par la Commission européenne fin décembre 2017.

Ce plan comprendra l’ensemble des mesures, dédiées à la politique climatique et énergétique, et qui viseront à atteindre les objectifs de réduction d’émissions des gaz à effet de serre en 2030. Afin de mener à bien cet exercice complexe, les autorités wallonnes souhaitent, dès aujourd’hui, permettre aux acteurs du secteur de s’exprimer et de participer activement, de manière constructive, à l’élaboration de ce plan stratégique.

Vous souhaitez participer à cette consultation ?

Plus d’information ici :

<http://energie.wallonie.be/fr/soyez-les-acteurs-de-l-elaboration-du-plan-energie-climat-2030.html?IDC=6238&IDD=123622>

2 Raisonnable ou mégalomane ? A vous de juger.

La transition écologique suscite l’appétit de gros investissements, l’espérance d’une croissance continue alimente la course aux projets Un voici un, découvert au détour d’un surf sur le net <https://fr.express.live/2017/03/14/ile-artificielle-europe-electricite/>



3 Nos projets en cours.

Vous le savez déjà, les chantiers de bio méthanisation d'Ochain et d'hydro électricité de Monceau avancent bien. Nous vous proposons de découvrir les albums photos de **vos** projets financés avec le concours de **votre coopérative**. Vous pourrez, bien évidemment, poser toutes vos questions lors de l'AG du 25 mars prochain.

L'album Ochain se trouve à l'adresse suivante <https://www.flickr.com/gp/143824440@N07/78f3PL>

Et pour Monceau ...

<https://www.flickr.com/photos/127016586@N08/sets/72157672307048460/>

